



VILLE DE LEWARDE

Septembre 2020

Site internet de la ville : <https://www.ville-lewarde.fr/>

Le mot du Maire

Chères Lewardoises, chers Lewardois,

La première partie de l'année 2020 a été, comme vous le savez, compliquée à vivre. Il semble que la seconde partie le soit tout autant.

Il apparaît que dans l'état actuel des mesures sanitaires, les rendez-vous sportifs ainsi que la brocante de la fête de la châtaigne ne puissent se tenir.

Cependant, nous travaillons d'arrache-pied à proposer à la population des animations compatibles avec les contraintes sanitaires. Les décisions seront prises dans les prochains jours.

La fête de la châtaigne est le temps fort de l'année, elle doit le rester quelles que soient les difficultés.

Ne rien faire c'est avoir les pires difficultés du monde à redémarrer l'année prochaine.

A l'heure où j'écris ces lignes notre département est classé en rouge et les manifestations prévues un peu partout sont annulées les unes après les autres...

Je vous tiendrai au courant très vite des décisions prises.

Faites bien attention à vous et vos proches.



Denis MICHALAK

Commission extramunicipale : rappel

Les personnes intéressées par les questions environnementales sont priées de s'inscrire en mairie avant le 30 septembre. Elles recevront une invitation à une prochaine réunion.

Demande utile

Vous êtes commerçant(e), artisan ... Vous exercez une activité de service pour la population.

Si vous n'êtes pas mentionné(e) sur le site de la mairie ou si les informations sont incomplètes, indiquez-le en retour pour que cet oubli puisse être corrigé.

Fête de la châtaigne

Les Lewardois pourront déguster le truffé.

Grâce à l'implication des bénévoles du CAL, la COVID n'aura pas raison du truffé lewardeois.

Ce truffé unique et inimitable, cuisiné sur place selon une recette au secret bien gardé, sera en vente au prix de **6 € la barquette de 500 g.**

Le paiement à la réservation (dès à présent) en mairie est fortement recommandé. Les chèques seront encaissés après le 10 octobre.

Les barquettes seront à retirer en mairie.

-le vendredi 9 octobre de 10 h à 11 h 30 ou de 15h à 18 h

-le samedi 10 octobre de 9 h 30 à 11 h.

Malheureusement, la course scolaire de la châtaigne organisée par l'Amicale laïque est annulée.

L'inspection de l'Education Nationale ne permet pas, à juste titre, la participation des enfants. Un regroupement de 400 élèves ne peut être envisagé.

Solidarité

Le dimanche 6 septembre, la municipalité a invité les personnes désignées par leur entourage en soutien à leur action bénévole ou professionnelle consentie au début du COVID.

Parmi la centaine de personnes concernées, une trentaine a regretté de ne pouvoir répondre à l'invitation. Les personnes ont été accueillies sur le parking intérieur de la salle des fêtes pour protéger l'ensemble des participants néanmoins masqués avec un maximum de précaution face au COVID.

Ces personnes désignées par leur entourage ont apprécié cette invitation synonyme de reconnaissance. Messieurs André Léger, adjoint au maire, Denis Michalak, maire et Alain Bruneel, député mais aussi conseiller municipal ont honoré officiellement l'investissement citoyen de ces personnes y compris celles dont les noms n'ont pas été cités par leur entourage en mairie.

Ils étaient entourés d'une délégation importante d'élus municipaux. Un vin d'honneur a été servi à l'issue de cette sympathique manifestation citoyenne. ***La solidarité est une valeur forte qui doit continuer de vivre et de s'amplifier à Lewarde et ailleurs pour un monde d'abord humain.***

Certaines personnes ayant malheureusement été oubliées, la municipalité réfléchit à une deuxième rencontre prochainement.



Associations

La municipalité a reçu les présidents d'association le mercredi 26 août dans la salle des fêtes.

A l'ordre du jour : les mesures sanitaires applicables dans les salles municipales.

Monsieur Denis Michalak, maire et Madame Jeanne-Marie Delmaire, adjointe aux associations ont été les instigateurs de cette rencontre.

La municipalité soutiendra autant qu'elle le peut les associations pour que les reprises d'activité se fassent le mieux possible dans le respect absolu des règles sanitaires applicables.



La rentrée : depuis le 1^{er} septembre, les 234 petits lewardois ont repris le chemin de l'école.

Ils ont été accueillis par les équipes enseignantes des deux écoles.

Un seul changement à l'école maternelle : une nouvelle collègue assurera le temps de décharge de la directrice Mme Bielawski.

Mme Imbert arrive à l'école élémentaire. Elle sera en charge de la classe de CE1-CE2.

Madame Schraen assurera, comme l'année scolaire précédente, les compléments de service à l'école Salengro. Les deux écoles ont été dotées d'un photocopieur. Par ailleurs, toutes les conditions matérielles ont été réunies pour que cette rentrée se déroule dans des conditions optimales. Par ces investissements à orientation pédagogique, aux côtés des enseignants qui délivrent un enseignement de grande qualité, la municipalité s'implique pour participer à son niveau à la réussite scolaire des élèves.

Les règles sanitaires contraignantes font que cette année scolaire 2020-2021 restera marquée, espérons-le, du sceau de l'exceptionnalité.

Piscine : Les élèves de CE1 bénéficient de nouveau, pour cette année, de séances d'apprentissage de la natation et profitent des équipements de la piscine Sourcéane de Sin-le-Noble.

La municipalité prend à sa charge les entrées et le transport pour un coût total de 2370€.



Les enseignants de l'école Roger Salengro

Environnement

Recyclage et valorisation

Conformément au programme électoral validé par le vote des citoyen(ne)s de la commune, notre ville s'engage résolument dans une politique environnementale que les élu(e)s veulent ambitieuse.

Cette politique ne pourra porter ses fruits qu'avec l'investissement de tous les habitants.

Nous proposons dès à présent aux fumeurs de ne plus jeter leurs mégots sur le sol, ni même dans les poubelles mais de permettre leur valorisation.

Notre ville rejoint ainsi d'autres villes françaises dans le cadre de l'opération éco mégots.

Il suffit au promeneur de baisser les yeux pour qu'il se rende compte de la quantité de mégots qui jonchent le sol. Ces déchets entraînent une pollution chimique et organique, autant que visuelle. Ils posent la question de l'hygiène immédiate mais pas seulement.

Il existe aujourd'hui un moyen de lutter contre ce fléau grâce à la détermination et au civisme de chacun.

Pratiquement comment pouvez-vous agir ?

Des bidons blancs qui peuvent recevoir environ 20 000 mégots (4 kg) seront disposés à l'entrée de la cour de la mairie. Ils serviront à la manutention régulière de la collecte. Ils seront à disposition *des particuliers fumeurs* qui sont invités à y vider leurs cendriers (uniquement les mégots).

Sans implication des fumeurs, le projet ne pourra aboutir.

Une fois plein, ces bidons seront vidés et stockés par les ouvriers des services techniques dans un grand fût noir en plastique recyclé qui peut contenir jusqu'à 70 kg de mégots qui seront valorisés.

Dans les bidons sont placés des sacs de couleur carton. Ces sacs ignifugés (qui ne peuvent pas prendre feu) et valorisables permettent de ne pas avoir à laver les bidons (et donc d'éviter la consommation d'eau pour le lavage). Les sacs peuvent aussi être jetés directement dans le fût.

L'objectif recherché est qu'il n'y ait plus aucun mégot à terre et que ces déchets soient valorisés.

Ensemble, aidons-nous à respecter la nature.

Des cendriers de ville seront installés prochainement près des bâtiments communaux pour augmenter les possibilités de collecte.

Une visite appréciée

Des cigognes ont établi un bivouac non seulement dans la zone humide mais aussi dans certaines rues de la commune.

C'est ainsi que le mardi 19 août 2020, à 21h, trois cigognes se sont posées chacune sur un lampadaire de la rue de l'égalité.



Photos : Dorothée Dubuis



Cimetière

Le 12 septembre, une nouvelle intervention de la brigade verte citoyenne a permis de poursuivre l'arrachage d'herbes indésirables.

Le semis du gazon à pousse lente a levé et couvre désormais les allées non macadamisées.

La réflexion pour un entretien « raisonné » des lieux se poursuit.



Clos Saint Rémi

L'association a procédé le dimanche 30 août en nombre restreint, pour limiter tout risque sanitaire, aux vendanges de la parcelle.

Les périodes de sécheresse, de trop fortes chaleurs, de pluie, de vent n'ont pas été favorables à la vigne.

Ces vendanges précoces par rapport aux autres années ne figureront pas dans le classement des meilleures années du vignoble.

Les vignerons espèrent produire une trentaine de bouteilles de ratafia.

2020 aura été une année viticole décevante après l'année 2019 exceptionnelle.

Les vignerons du domaine espèrent néanmoins que le produit issu de la vinification sera de qualité.



USCL Football

Le premier tournoi Jean-Marie Duez a connu un vif succès malgré un temps maussade et menaçant.

Différentes coupes ont été remises aux équipes participantes par Monsieur le Maire Denis Michalak, Madame Jeanne-Marie Delmaire et Monsieur Claude Sombrin adjoints au maire. Les conseillers municipaux présents ont eu à cœur de soutenir cette démarche sportive.

L'équipe du Sirableu de Sin-le-Noble a remporté la coupe des vainqueurs.



Amicale Laïque

Repas de novembre et marché de Noël

L'association est contrainte de renoncer à ces organisations festives à cause de la difficulté à respecter un protocole sanitaire efficace pour les participants.

Ce fut une assemblée générale particulière cette année pour les pongistes confrontés eux aussi à des protocoles sanitaires stricts.

40 personnes environ s'étaient déplacées dont Monsieur Denis Michalak, maire et Madame Delmaire, Monsieur Dubrunquez, Monsieur Sombrin, adjoints au maire.

Le président et le trésorier ont présenté les différents bilans.

De bons résultats sportifs et financiers sont à noter malgré une saison tronquée. Les pongistes ont l'espoir que la nouvelle saison qui commence le 19 septembre ira à son terme.

10 équipes sont engagées. Une entente a été conclue avec le club de Guesnain pour créer une équipe féminine. L'affiliation du club à la Fédération Française de Sport Adapté a été un des points principaux évoqués lors de la réunion.

Denis Michalak et Jeanne Marie Delmaire ont félicité les pongistes pour l'excellent état d'esprit régnant au club. Ils ont rappelé l'effort financier de la ville pour la réfection du sol de la salle J.Secretin pour un montant de 18000€. Ils ont souhaité que le partenariat liant le PPCL à la municipalité, aux associations lewardoises et aux associations représentant des porteurs de handicap perdure de manière satisfaisante.

Le bureau a été élu dont le président M. Jean-Michel Palié, les Secrétaires Isabelle Benedetti et Catherine Masselot, les Trésoriers Yann Mazingue et Samuel Leblanc.



Culture et Liberté

L'association reprend ses activités avec ses animateurs. Elle propose des activités : Anglais, informatique et numérique, djembé, art de la table, guitare, atelier bien-être, pour tout niveau.

Plus de détails sur le site de la mairie.

De plus l'association propose une aide administrative le lundi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00 et vendredi de 10h00 à 12h00.

Dates à retenir pendant les vacances de la Toussaint :

Ateliers parents/enfants : Prochaines animations : Le mercredi 21 et jeudi 22 octobre et le mercredi 28 et jeudi 29 octobre

Pour tout renseignement contacter :

Culture et Liberté Lewarde : 3, place Elsa Triolet à Lewarde

Tél : 03 27 87 74 75 Email : cllewarde@orange.fr

Une adhésion est demandée pour chaque inscription.

Nouvel artisan

acd-couverture.fr

06 24 07 29 02
06 87 07 56 02

A.C.D.
COUVERTURE
TOUS TRAVAUX DE TOITURE

Tuile Ardoise Zinc Bardage Étanchéité

Région Hauts-de-France